



AG2R LA MONDIALE

FRANCEACTIVE  
Les entrepreneurs engagés  
LIMOUSIN

FRANCEACTIVE  
Les entrepreneurs engagés  
POITOU-CHARENTES

FONDES  
20 ANS EN 2018



Engagement social

TROPHÉES  
RÉGIONNAUX  
DE L'INNOVATION  
SOCIALE - 2018

Région **Centre Ouest Atlantique**  
Règlement intérieur

## ARTICLE 1 - OBJET

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale permettent, au-delà d'un soutien financier classique et d'une prestation d'accompagnement, de récompenser des associations et autres organismes à but non lucratif de la région, ayant mis en place des initiatives locales innovantes en faveur des personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale, dans les domaines suivants :

- relations intergénérationnelles,
- maintien du lien social,
- lutte contre l'isolement,
- maintien à domicile et services de proximité,
- soutien des aidants,
- nouvelles technologies,
- animation en établissements,
- retour et maintien dans l'emploi des publics fragiles.

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale ont pour objectifs :

- d'encourager des initiatives pour le mieux-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale,
- de promouvoir l'action d'organismes à but non lucratif et le bénévolat de proximité,
- de récompenser les meilleures actions.

**Les actions présentées doivent être réalisées ou en cours de réalisation. Les porteurs de projets devront démontrer d'au moins 12 mois de fonctionnement à la date du dépôt du dossier.**

## ARTICLE 2 - CANDIDATS

Peuvent concourir dans le cadre des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique, les associations ou des organismes à but non lucratif faisant appel à des bénévoles, domiciliés (siège social ou établissement) dans les départements suivants :

- Charente (16)
- Charente-Maritime (17)
- Corrèze (19)
- Creuse (23)
- Deux-Sèvres (79)
- Vendée (85)
- Vienne (86)
- Haute-Vienne (87)

Les lauréats des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique organisés les années précédentes ou lauréats des Prix des Fondations du Groupe ne peuvent pas participer au concours lors des deux années suivant leur nomination.

## ARTICLE 3 - APPEL À CANDIDATURES

AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique procédera à l'appel à candidatures par voie d'annonces dans la presse, des courriers spécifiques et autres moyens permettant de contacter les associations intéressées.

Un dossier de candidature sera adressé à chaque association qui en fera la demande auprès de :

**AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique**  
Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale  
12-14 rue du Pré-Médard - Bât. A - 1<sup>er</sup> étage  
86280 Saint-Benoît  
actionsociale.poitiers@ag2rlamondiale.fr

## ARTICLE 4 - DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIERS

Les dossiers de candidature, complétés, signés et accompagnés des justificatifs nécessaires, doivent être déposés **au plus tard le 31 octobre 2018** auprès de :

**Pour les départements 19, 23, 87**

de préférence par mail à :  
caroline.godot@ag2rlamondiale.fr  
ou par courrier :  
AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique  
Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale  
23 boulevard Victor Hugo - BP 3801  
87038 Limoges Cedex 1

**Pour les départements 16, 17, 79, 85, 86**

de préférence par mail à :  
aurelie.gassert@ag2rlamondiale.fr  
ou par courrier :  
AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique  
Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale  
12-14 rue du Pré-Médard - Bât. A - 1<sup>er</sup> étage  
86280 Saint-Benoît

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Par le dépôt de son dossier de candidature, chaque organisme concerné accepte le règlement intérieur des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique.

Un courrier accusant réception du dossier sera adressé aux représentants des organismes candidats.

## ARTICLE 5 - MODALITÉS D'INSTRUCTION DES DOSSIERS

### 5.1 Étude de la recevabilité

Les équipes sociales AG2R LA MONDIALE seront en charge de vérifier, sur pièces, les critères d'éligibilité de chacun des dossiers déposés. En outre, elles devront s'assurer :

- que les dossiers soient réputés complets et bien déposés (voie papier ou électronique) **au plus tard le 31 octobre 2018 ;**
- du statut ;
- du domaine concerné par le projet ;
- de l'ancienneté du fonctionnement du projet ;
- du territoire concerné.

### 5.2 Présélection

Les membres des CSTR AG2R Réunica Arrco / Agirc Centre Ouest Atlantique présélectionneront les dossiers reçus.

Seuls les dossiers présélectionnés seront présentés au jury.

### 5.3 Audition par le jury

Le jury auditionnera les représentants (deux au maximum) par organisme présélectionné avant le 15 janvier 2019. La présentation de la structure et de son projet ne devra pas excéder dix minutes.

Le jury examine les dossiers de candidature selon les critères suivants :

- le caractère innovant,
- le caractère intergénérationnel,
- le bénévolat,
- le thème de l'action.

## ARTICLE 6 - JURY

Le jury des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique 2018 sera composé de membres des CSTR AG2R Réunica Arrco / Agirc Centre Ouest Atlantique. Un expert du réseau France Active sera aussi membre du jury.

Le jury sera présidé par les Présidents des CSTR AG2R Réunica Arrco / Agirc Centre Ouest Atlantique dont les voix sont prépondérantes.

Après délibérations, et vote à la majorité simple si nécessaire, les co-présidents du jury annonceront par courrier aux lauréats la répartition des prix au maximum dans les 15 jours qui suivront la réunion du jury.

## ARTICLE 7 - MODALITÉS D'INFORMATION ET D'ATTRIBUTION

### 7.1 Étude de la recevabilité

Le montant total des prix 2018 est de 25 000 €. Il sera attribué, selon la décision du jury, en un ou plusieurs prix.

Les représentants des organismes candidats seront individuellement avisés au fur et à mesure de la procédure d'instruction. L'ensemble des candidats sera avisé par courrier de la répartition des prix.

### 7.2 Contenu des prix

Outre les 25 000 € attribués au total en numéraire, les lauréats des Trophées régionaux de l'innovation sociale 2018 bénéficieront d'une prestation d'accompagnement par le réseau France Active prise en charge par AG2R LA MONDIALE. L'objectif est de permettre aux lauréats de profiter d'un audit de fonctionnement et d'un soutien expert pour accompagner leur développement et/ou pérenniser leur activité dans le temps. Le dispositif fera l'objet d'une convention tripartite d'objectifs signées par AG2R LA MONDIALE, chacun des lauréats et le réseau France Active.

## ARTICLE 8 - REMISE DES PRIX

Une remise officielle des prix 2018 sera organisée par AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Les organismes primés autorisent AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique à communiquer sur leur participation aux Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale Centre Ouest Atlantique et sur les prix gagnés.

## ARTICLE 9 - DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est déposé chez :

**MAÎTRE BREUIL**  
Huissier de Justice  
31 rue du Marché  
86300 Chauvigny

## ARTICLE 10 - DEMANDE DU RÈGLEMENT

Le règlement des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique 2018 est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de :

**AG2R LA MONDIALE Centre Ouest Atlantique**  
Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale  
12-14 rue du Pré-Médard  
Bât. A - 1<sup>er</sup> étage  
86280 Saint-Benoît  
actionsociale.poitiers@ag2rlamondiale.fr

Pour les Présidents des CSTR AG2R Réunica Arrco / Agirc Centre Ouest Atlantique

Amaury de PRÉVILLE, Directeur régional

# POUR CONTACTER VOTRE ÉQUIPE SOCIALE AG2R LA MONDIALE

## RÉGION CENTRE OUEST ATLANTIQUE

### **Pour les départements (19, 23, 87)**

caroline.godot@ag2rlamondiale.fr

Tél. 05 55 77 68 29

### **Pour les départements (16, 17, 79, 85, 86)**

aurelie.gassert@ag2rlamondiale.fr

Tél. 05 16 08 00 36